

Questions du public

24 septembre 2020

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Monsieur

Un INTERVENANT : On vous remercie de poursuivre cette bonne tradition maintenant et je pense avec l'accord de l'opposition de donner la parole au public assidu.

Pierre Bejjaji, j'ai une question et une suggestion.

J'ai lu le bulletin d'août et avec intérêt l'interview de Monsieur le Maire, un trombinoscope avec des élus sans masque, c'est quand même plus sympathique et puis, vers la fin, pour Dominique Scheiblin et Pierre Bejjaji, des souhaits ou des rêves pour la Métropole 2020/2026. Ils répondent en harmonie « nous aimerions une Métropole de proximité, développer la démocratie citoyenne pour qu'elle ait toute sa place, travailler au plus proche de la réalité des territoires ». Très bien !

Et puis, Pierre a levé le voile ce soir encore plus, et pourquoi pas élire les prochains conseillers métropolitains au suffrage universel direct en 2026 et il a tenu un propos sur les petites communes.

Je voudrais simplement rappeler que si la Métropole existe, c'est parce que le Président de la Métropole de l'époque, Marc Baïetto que nous connaissons bien, est allé draguer toutes les petites communes qui étaient très réticentes pour entrer dans la Métropole. Maintenant, taper sur les petites communes, c'est facile. Ce que je crois, c'est trop important cette histoire de suffrage et je ne suis pas sûr que le suffrage direct soit la solution, parce qu'il est important que chacun vote comme on l'a fait cette année. Comme cette année, vous l'avez fait aussi, vous avez complexifié le choix en mettant les deux représentants de la Commune en tête de liste. Heureusement, le Maire et son équipe ont réagi en fin de campagne par les tracts qu'ils ont distribués.

Si j'ai bien compris, vous ne faites pas partie du même groupe politique de la Métropole. Pierre, quel est votre groupe et Dominique, quel est le vôtre ?

M. Pierre BEJAJI : J'appartiens au groupe qui s'appelle UMA (Une Métropole d'avance) qui rassemble des élus de sensibilité écologiste, citoyenne, de gauche, des socialistes aussi et qui, en gros, rassemble les élus de 11 communes.

Un INTERVENANT : Et Dominique ?

Mme Dominique SCHEIBLIN : Je suis dans le groupe Actes. C'est l'arc des communes en transition écologiste et solidaire dans lequel se trouve le Président de la Métropole, Christophe Ferrari avec les maires de Poisat, de Gières, de Meylan, etc.

Un INTERVENANT : Je vous remercie pour ces réponses.

Je propose de ne pas procéder par petits pas, mais qu'on crée un collectif - on le disait sous l'ancien mandat, mais je ne sais pas si cela continue - un groupe d'échange concernant ces problèmes d'élection métropolitaine, parce que pour moi, c'est grave et on ne peut pas le faire en douce. Il faut que la population soit informée.

Merci encore et j'espère que nous allons pouvoir retrouver la salle du Conseil municipal qui est quand même plus confortable.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Il y avait eu un débat contradictoire justement sur l'élection métropolitaine et qui avait été organisée par le Comité consultatif, à Sciences Po en 2019 et qui avait été très intéressant et effectivement, il se poursuit encore.

Y a-t-il d'autres questions côté public ?

Une INTERVENANTE : Au regard de la crise sanitaire, j'aimerais savoir ce qui est prévu dans la Commune pour toutes les manifestations un peu importantes qui se déroulent à l'extérieur.

Pourquoi je vous le demande ? C'est parce que j'ai eu des remontées de personnes qui sont allées notamment à la manifestation sportive footballistique qui rassemblait un certain nombre d'équipes de la région et où, bien que le masque soit obligatoire dans cette enceinte, 80 % des personnes n'en portaient pas.

Si je vous pose cette question, c'est parce qu'étant sportive, et beaucoup sur les terrains de différentes régions, chaque fois, depuis le début de la saison, dans toutes les enceintes sportives où je suis allée, nous avons l'obligation de porter le masque et des personnes surveillaient afin que cette disposition soit effectivement appliquée.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Il y a deux types d'événements. Si c'est en intérieur, le port du masque est obligatoire pour tout le public, pas pour les joueurs. Les sports collectifs se déroulent sans port de masque. Par exemple, samedi dernier, il y avait un match de handball féminin. Tout le public dans les tribunes portait le

masque à l'exception des joueuses, y compris celles qui étaient sur le banc de touche en attente. Par contre, les adultes autour en portaient tout comme les arbitres ou les coachs.

En extérieur, vous faites référence au football qui s'est déroulé sur le nouveau stade synthétique, le port n'est pas obligatoire surtout que l'évènement auquel vous faites référence s'est déroulé avant que le département ne soit classé rouge. Nous étions encore en vigilance orange, je ne sais plus exactement le type de couleur. Par contre, le port du masque fait partie des gestes barrières et il doit être porté dès l'instant où on est proche, surtout si on a une conversation. Si on est éloigné, vous pouvez regarder un match de football si vous êtes à une distance suffisante, et vous n'êtes pas obligés de porter le masque. C'était le cas au moment où l'évènement s'est passé et c'est encore le cas jusqu'à présent. Cela va peut-être changer maintenant que les conditions sanitaires ont encore évolué et qu'il y a de nouvelles restrictions, de nouvelles règles mises en place.

J'ai vu aussi des gens qui s'amusaient sur les réseaux sociaux à dire « oh là là, le Maire se balade à une épreuve de football. Regardez ça, quel inconscient » et cela continue encore. Cela fait partie du jeu sur Facebook. C'est de la mousse. Nous en avons l'habitude.

Que se passe-t-il en fait ? On me voit en photo en train de parler à un micro, il n'y a personne autour de moi. Bien évidemment, je suis à l'extérieur. Je parle à un micro qui ne risque pas d'être malade et donc, je ne mets pas le masque. On a pris une photo et pendant une fraction de seconde, on n'était pas en contact. On s'est rapproché, et la photo a été prise sans masque. Quelle affaire !

Par contre, ceux qui étaient réellement présents portaient le masque quand ils parlaient. Quand les gens mangent à la buvette, ou quand ils boivent un coup, ils sont obligés d'enlever le masque et c'est le même problème qui s'est produit samedi dernier lors du handball. Au moment de la mi-temps, à la pause à la buvette, les gens enlèvent le masque pour boire et à ce moment-là, on discute un peu. Les gestes barrières sont très difficiles à tenir à ce moment-là et c'est bien pourquoi dans les nouvelles restrictions, il est fortement recommandé d'éviter tous les temps festifs qu'ils soient au niveau professionnel ou au niveau familial, parce que c'est à ce moment-là qu'on n'arrive pas à respecter les gestes barrières.

Voilà pour la réponse par rapport au football. Les gens avaient le masque quand ils parlaient et effectivement, ont circulé sur les réseaux sociaux des photos de gens sans masque. C'est à la buvette et ce sont quelques élus autour d'une photo, ou le Maire qui prend la parole dans un coin complètement en retrait. Les enfants ne portaient pas le masque, parce que c'était un tournoi pour les moins de 12 ans. On sait que le masque, c'est à partir de 11 ans. Donc, toute une partie d'enfants qui ne portent jamais le masque, et pour ceux qui sont au-dessus de 12 ans, de toute façon, les enfants, quand on fait un sport collectif, jusqu'à présent, le port du masque n'est pas demandé, parce qu'on ne peut pas faire une compétition de football avec le masque.

On voit aussi sur le site de la Ville une photo avec tous les gamins qui sont alignés et qui ne portent pas le masque, mais ils ont passé la journée à jouer au football sans porter de masque. Ce serait totalement ridicule de leur demander de porter un masque au moment de la photo.

Une INTERVENANTE : Monsieur le Maire, je vous remercie de votre réponse, mais vous détournez quand même le constat que je fais.

Je n'ai pas du tout parlé de votre photo sans masque qui se trouvait sur le DL. Après, en ce qui concerne Facebook, peu importe, je n'y vais pas. Je ne suis pas sur ce terrain.

Après, vous ironisez un peu en disant « quand on mange, quand on boit, quand on est à la buvette ». Oui, effectivement, je conçois que moi aussi, quand je mange, quand je bois, j'enlève le masque. Je vous parlais de personnes qui étaient autour, qui étaient assez serrées, sans les distanciations et à partir de là, je dis, pourquoi mettre une pancarte en disant que le masque est obligatoire et on dit qu'en extérieur il ne l'est pas.

Il y a une contradiction qui est absolument stupéfiante et je peux vous dire que sur d'autres terrains, quand vous avez à l'entrée « masque obligatoire », il est obligatoire pour toutes les personnes.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je vous répète qu'autour du stade de football le masque n'est pas obligatoire quand on a les distances. J'ai vu plein de gens avec les masques et qui parlaient avec et nous, élus, avions les masques. Les encadrants avaient des masques aussi quand ils parlaient entre eux.

Qu'il y ait eu des gens plus rapprochés sans masque, peut-être qu'il y en a eu. Je ne peux pas le nier. On en voit régulièrement. Autour d'un stade, en extérieur, je le précise bien, jusqu'à présent, vous pouvez regarder un match de football si vous êtes éloigné des autres personnes qui regardent le match sans porter le masque. C'est la règle qui s'applique aujourd'hui. Je précise bien en extérieur, ce qui n'est pas le cas en intérieur.

Une INTERVENANTE : Je le sais, mais je peux vous dire que j'ai des gens autour de moi qui m'en ont parlé au regard justement de cette période de la Covid qui est assez importante.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : C'est bien parce que dans ces moments-là, il est difficile de faire respecter tous les gestes barrières et qu'au fur et à mesure que la pandémie progresse, il y a des règles de restriction qui viennent sur ces évènements et c'est bien pourquoi, là, ils ont annoncé qu'ils allaient fermer les

gymnases dans les villes classées en rouge, parce qu'on sait que c'est difficile, pas parce que les gens veulent enfreindre la règle, mais parce que c'est difficile de toujours bien respecter les gestes barrières de par l'activité qui se passe à l'extérieur et c'est pourquoi les sports collectifs seront les premiers, si la pandémie continue d'évoluer, à subir de nouveau des restrictions de la même façon qu'ils ont été les derniers à avoir la possibilité de reprendre leurs activités. Vous avez le même problème avec les sports de contact. Les sports de combat (judo, boxe, etc.) se font sans masque sur le tatami et pourtant, il y a du contact. Ce sont les règles qui sont appliquées aujourd'hui, et je pense qu'elles vont changer très prochainement.

Y a-t-il d'autres prises de parole côté public ? (*// n'y en a pas*).

M. Philippe PALIARD : Vous, en tant que Maire, avez-vous la possibilité de prendre des mesures plus restrictives que le cadre légal si vous considérez qu'il est bon, dans certains cas, d'empêcher ces attroupements ? C'est un peu malheureux et je suis le premier à le déplorer, mais pouvez-vous le faire ?

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Pas nécessairement des attroupements. A partir du moment où il y a une buvette, vous enlevez le masque pour boire et vous tombez la barrière si vous êtes proches.

Nous avons pris un arrêté concernant le port du masque à proximité des écoles par exemple, parce qu'on savait que ce serait plus compliqué. A l'intérieur des équipements sportifs, je pense que les règles sont bien respectées. Il y a toujours cette problématique de buvette et de temps festif. Aujourd'hui, tout ce qui est buvette, temps festif, etc., le Préfet a dit « stop », ou alors exceptionnellement vous limitez à 10 personnes et la question est réglée, parce que de façon nationale, c'est évident que c'est compliqué à régler quel que soit l'arrêté qui sera pris.

S'il n'y a pas d'autres questions, demandes de prise de parole, je vous propose de clore ce Conseil municipal et vous souhaite à tous une bonne soirée.

Merci.